

Berne, le 18 août 2025

Prise de position d'AvenirSocial et de SAGES sur le démantèlement du service social de l'Hôpital de l'Île

L'Association professionnelle suisse du travail social (AvenirSocial) et l'Association suisse pour le travail social en lien avec la santé (SAGES) sont profondément préoccupées par la suppression de postes dans le service social de l'Hôpital de l'Île à Berne. Le conseil social est un élément indispensable d'un système de santé global et centré sur la patientèle. La suppression de ces postes ne met pas seulement en danger la qualité de la prise en charge, mais a des conséquences négatives importantes pour les patient·e·s, le système de santé et la société.

Les assistant·e·s sociaux·ales dans les hôpitaux contribuent de manière centrale à l'identification précoce des contraintes psychosociales, à la stabilisation de situations de vie complexes et à la coordination des processus de soins. Ils contribuent largement à organiser durablement les sorties d'hôpital et à éviter les réhospitalisations. Sans cet accompagnement, les patient·e·s vulnérables se retrouvent plus souvent dans des situations de détresse sociale, ce qui entrave leur guérison, augmente le risque de réhospitalisations pour raisons sociales et entraîne des charges financières et personnelles supplémentaires pour le système de soins.

Le conseil social dans les hôpitaux joue un rôle important dans les soins de santé centrés sur la patientèle. Il agit à l'interface entre les soins médicaux et la protection sociale et contribue de manière essentielle à une prise en charge globale - dans le sens d'une compréhension biopsychosociale de la santé et de la maladie. Par son travail, le service social décharge le personnel médical, soignant et thérapeutique spécialisé et lui permet de se consacrer à ses tâches principales. Le conseil social soutient et accompagne les patient·e·s dans des situations de vie difficiles, favorise l'autogestion et contribue à la stabilisation de la santé. L'effet de ses prestations est empiriquement prouvé : Des études montrent que des interventions ciblées du travail social permettent de raccourcir ou d'éviter des hospitalisations, d'améliorer la sécurité financière des patient·e·s et d'accroître l'efficacité du système de santé dans son ensemble. Ainsi, le conseil social clinique n'est pas seulement un pilier essentiel pour les soins individuels, mais aussi un facteur de soulagement pour l'économie de la santé.

A long terme, les réductions de postes dans le conseil social entraînent une augmentation des coûts, car la prévention et la stabilisation sociale sont négligées. Une réduction du travail social dans le secteur de la santé sape la collaboration interprofessionnelle, affaiblit les objectifs de santé publique et envoie un signal dangereux sur la signification pour la société des aspects sociaux de la santé et de la maladie. Les personnes socialement défavorisées, dont l'accès aux prestations de santé est plus difficile sans soutien social, sont particulièrement touchées.

AvenirSocial et SAGES demandent donc à l'Hôpital de l'Île et aux responsables politiques du canton de Berne de réfléchir de manière critique à ces suppressions de postes et de prestations et de renforcer - en collaboration avec des associations professionnelles et spécialisées comme les nôtres - le rôle du travail social dans les soins de santé. Cela implique également des mesures politiques pour un financement durable et sûr du travail social dans le domaine de la santé. Des soins de santé modernes, durables et équitables nécessitent non pas moins, mais plus de ressources en travail social pour assumer pleinement et durablement ses responsabilités envers les personnes et l'ensemble de la population.



Emilie Clavel
Co-secrétaire générale AvenirSocial



Sandro Bertschinger
Secrétaire général SAGES